

**Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes**

Conseil d'administration

Séance du Mardi 4 Mars 2014

**Délibération n° CA-2014-05**

**Communication relative à l'activité de l'EPF  
dans le cadre de la mise en œuvre du PPI 2014-2018**

Le conseil d'administration de l'établissement public foncier de Poitou-Charentes,

Vu le décret n°2008-645 du 30 juin 2008 portant création de l'établissement public foncier de Poitou-Charentes, notamment son article 10-1,

Vu la délibération n°2013/36 en date du 10 décembre 2013 approuvant le Programme pluriannuel d'intervention 2014-2018,

Sur proposition du directeur général,

PREND ACTE

- des informations et des perspectives exposées en séance

Le Président du conseil d'administration

Jean-François MACAIRE

Transmis pour approbation  
à Madame la Préfète de Région

Poitiers, le 2 MARS 2014

La Préfète,

Elisabeth BORNE